

■ **A.Z.3 Sàrl**, à Founex, rénovation, transformation et construction de tout objet immobilier (FOSC du 14.07.2003, p. 16). Statuts modifiés le 17 février 2004. Neuweiler Chantal, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 1'000 à l'associé-gérant Hollebeke David, dont la part est portée de CHF 29'000 à CHF 30'000.
Journal no 1827 du 23.02.2004
(02150024 / CH-550.1.035.022-4)